

## **COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES INTERVENANTS LORS DE LA RENCONTRE TECHNIQUE DU 30 JANVIER 2003**

### **COMMENTAIRES SUR LES ORIENTATIONS TARIFAIRES**

- Donner un signal de prix favorisant l'efficacité énergétique
  - Ne pas tenir compte uniquement des coûts marginaux
- Tenir compte de la capacité de payer des clients
- Tenir compte de la capacité du client de modifier son profil de charge
  - Respecter le libre choix des consommateurs en introduisant des options tarifaires

### **TARIFS ET OPTIONS TARIFAIRES DE BASE**

#### **Tarif D**

- Baisse de la redevance compensée par une hausse du prix de la 2<sup>e</sup> tranche
  - Baisse de 10 %
  - Baisse au niveau de la redevance de Manitoba Hydro (6,25 \$/mois)
  - Baisse à 3,90 \$/mois (1/3 de la redevance actuelle)
- Baisse du prix de la 1<sup>re</sup> tranche compensée par une hausse du prix de la 2<sup>e</sup> tranche
- Réévaluer le seuil de la première tranche (30 kWh/jour)
- Introduire une troisième tranche
- Introduire un tarif saisonnier
- Introduire une tarification distincte pour les appartements, les maisons, les garages et les résidences secondaires
- Évaluer les impacts tarifaires selon le revenu des ménages

#### **Tarifs généraux**

- Introduire un tarif saisonnier
- Évaluer l'impact économique de l'efficacité énergétique lorsque les tarifs sont dégressifs
- Permettre le regroupement de charges avec ou sans engagement à l'efficacité énergétique
- Évaluer l'impact de la hausse à 50 kW du seuil de facturation de la puissance au tarif G
- Évaluer l'impact d'accroître davantage le seuil de facturation de la puissance au tarif G

#### **Options tarifaires de base**

- Analyser l'option de puissance souscrite non utilisée pour la grande puissance et son application aux autres clients du distributeur

## **GESTION DE LA CONSOMMATION**

### **Tarif DT**

- Étendre la promotion des systèmes bi-énergie au marché de la nouvelle construction
- Évaluer le potentiel de conversion à la bi-énergie

### **Tarif DH**

- Préparer ce marché pour le futur
- Procéder à une évaluation finale
- Réévaluer le calibrage : l'économie de 200\$ est-elle suffisante?

### **TTR**

- Faire le bilan des tarifs MR et LR

### **Autres**

- Étudier la possibilité de vendre de l'énergie interruptible au producteur (exemple : pour éviter la production de la centrale de Tracy)
- Évaluer le potentiel de gestion de la consommation chez les clients domestiques
- Évaluer l'introduction d'un crédit à la conservation (de type 20/20) qui viserait les économies d'énergie résultant d'un changement de comportement
  - Prime de 250 \$ octroyé la 1<sup>re</sup> année applicable aux clients du tarif D ayant réduit leur consommation à chaque mois d'au moins 20% par rapport à l'année précédente
  - Coûts 20 M\$ (excluant les pertes de revenu) avantage 70 M\$ sur 5 ans
  - Points faibles soulevés : Température normalisée, free riders, utilisation du bois de chauffage, composition des ménages, déménagements,...
  - Lier le crédit à l'achat d'équipements efficaces

### **Divers**

- Analyse des impacts tarifaires en tenant compte de l'élasticité-prix
- Analyse coûts/bénéfices des modifications
- Analyse des impacts environnementaux des options proposées
- Limiter la durée des projets pilotes
- Décourager la chauffe dont l'approvisionnement est thermique
- Tarification inversée